

Les familles des militaires au Canada et le Programme des services aux familles des militaires

ROXANNA GUMIELA, EPEI, B.A., M.A.P.

L'évolution socioéconomique et démographique a mené à une meilleure reconnaissance des types de familles qui tissent la mosaïque canadienne, ce qui favorise la diversité des familles du Canada. Parmi ces modèles, on a parfois tendance à négliger les familles de militaires, même si leur réalité unique et leurs défis singuliers supposent des ressources et des mesures de soutien spécialisées.

Certes, la guerre en Afghanistan a procuré une attention renouvelée aux Forces canadiennes (FC) au cours de la dernière décennie, mais il n'en demeure pas moins que les efforts et les sacrifices des familles des membres des FC sont souvent méconnus, ou encore rapidement oubliés. En règle générale, on fait peu de cas du quotidien de ces familles qui ont choisi de sacrifier la normalité d'une vie de famille au civil afin que l'un des leurs puisse justement protéger et défendre la vie civile telle que nous la connaissons.

Historique du soutien aux familles des militaires au Canada

Pour accomplir leur travail, les militaires des FC ont besoin de savoir qu'on s'occupe des membres de leurs familles pendant qu'ils s'emploient à protéger et à servir leur pays. Le gouvernement du Canada exige de la part des membres des FC « de servir leur pays et de faire passer les besoins des FC avant les considérations personnelles »¹. Il souhaite par ailleurs préserver une image positive des FC. Dans un tel contexte, il est

impératif de reconnaître l'importance du travail non rémunéré accompli chaque jour par les familles des militaires des FC.

C'est pour cette raison que, dès avril 1987, le ministère de la Défense nationale (DN) avait mis sur pied le projet du Programme de soutien aux familles², et ce, dans le but de colliger diverses données, de formuler des recommandations et d'élaborer un plan pour que les conjoints des militaires et leurs familles puissent bénéficier des ressources et des mesures de soutien nécessaires³.

Les conclusions et les recommandations issues du projet du Programme de soutien aux familles ont finalement donné lieu à la création du Programme de soutien aux familles des militaires (PSFM), mis en œuvre pour aider les conjoints des militaires et leurs familles à surmonter les défis qui leur sont propres. Dans la foulée du PSFM, on a également créé des centres de ressources pour les familles des militaires (CRFM), qui sont en fait des organismes autonomes sans but lucratif au sein des bases militaires, des escadres et des unités de soutien partout au pays.

La santé et le bien-être des familles des militaires sont au cœur du PSFM. Ce programme est axé sur l'engagement et le développement communautaire, qui sont l'essence même des programmes de ressources pour la famille au pays (FRP Canada)⁴. De fait, les différentes études sur le développement communautaire donnent à penser que les collectivités se portent mieux et se montrent plus persistantes lorsque leurs membres contribuent manifestement aux efforts de développement et de soutien⁵. Par conséquent, la philosophie du PSFM favorise la participation des bénévoles à tous les aspects de sa prestation, qu'il s'agisse « des conseils d'administration, de la conception, de la prestation et de l'évaluation des services assurés par les centres »⁶.



Pour accomplir leur travail, les militaires des Forces canadiennes ont besoin de savoir qu'on s'occupe des membres de leurs familles pendant qu'ils s'emploient à protéger et à servir leur pays.



Il est primordial de fournir aux militaires et à leurs familles les ressources institutionnelles nécessaires ainsi que les services les plus efficaces et les mieux adaptés possible à leurs besoins uniques.

Des mesures uniques pour des familles uniques

Il ne suffit pas de garder en mémoire les efforts et les sacrifices des militaires des FC et de leurs familles pour assurer le bien-être de ces derniers : il est aussi primordial de leur fournir les ressources institutionnelles nécessaires, ainsi que les services les plus efficaces et les mieux adaptés possible à leurs besoins uniques. Dans une telle optique, le PSFM et les CRFM servent de mécanismes de prestation pour surmonter les obstacles qui se posent aux familles des militaires, tout en offrant la certitude aux membres des FC que leurs proches sont bien encadrés. En reconnaissant la réalité des familles des FC et en leur procurant l'aide nécessaire, ces entités contribuent à la volonté exprimée à l'échelle canadienne de soutenir les familles dans toute leur diversité.

Roxanna Gumiel, EPEI, B.A., M.A.P., présente ses services sur le site www.developmentcoach.info. Elle se spécialise dans le domaine de l'accompagnement professionnel individuel ou collectif, ainsi que dans l'exploration, la définition et la concrétisation d'un cheminement professionnel personnalisé.

¹ Défense nationale, « DOAD 5044-1, Les familles » dans *Directives et ordonnances administratives de la Défense* (février 2002). (Page consultée le 25 novembre 2013) <http://bit.ly/19VWSQhs>

² Thunder Bay Military Family Resource Centre, *Military Family Services Program*. (Page consultée le 25 novembre 2013) <http://bit.ly/1fyGNwz>

³ Centres de ressources pour les familles des militaires, « À notre sujet » dans *CRFM Suffield* (sans date). (Page consultée le 20 novembre 2013) <http://bit.ly/1cWAJgR>

⁴ Direction des services aux familles des militaires (DSFM), « Paramètres de pratique » dans *Programme des services aux familles des militaires* (2004). (Page consultée le 20 novembre 2013) <http://bit.ly/1IIMdAE>

⁵ *Ibidem*

⁶ *Ibidem*

Services offerts par les centres de ressources pour les familles des militaires

Comme le souligne l'ombudsman dans son rapport de 2013 intitulé *Sur le front intérieur : Évaluation du bien-être des familles des militaires canadiens en ce nouveau millénaire*, les principaux problèmes auxquels sont confrontées les familles des militaires touchent les réinstallations, les services de garde pour les enfants, les soins de santé, l'emploi pour les conjoints, le logement, ainsi que le soutien aux conjoints et aux familles pendant l'absence d'un militaire des FC*. Afin d'aider les familles des militaires à surmonter ces défis, les CRFM répartis partout au pays s'emploient à offrir les services décrits ci-dessous.

Développement personnel et intégration communautaire

Grâce à ce volet, les familles des militaires reçoivent des renseignements utiles sur leur nouvelle collectivité. En fonction de leur CRFM d'attache et de la situation géographique de la base, les familles seront informées des divers services offerts, notamment en ce qui concerne l'éducation, les soins de santé, la vie spirituelle, ou encore les activités de divertissement ou de magasinage, et elles peuvent même avoir accès à des cours de langue seconde. Enfin, les CRFM épaulent aussi les familles pour la recherche d'emploi, la rédaction de curriculum vitae ou l'accès aux études postsecondaires.

Soutien au rôle parental et au développement des enfants et des jeunes

Ce volet prévoit notamment des initiatives collectives parents-enfants, ou encore des services de garde traditionnels pour permettre aux parents d'assister à leurs rendez-vous ou encore de profiter de quelques heures de répit pendant l'absence de leur conjoint en formation ou en déploiement. Grâce à ces initiatives, les parents ont la possibilité d'échanger avec d'autres personnes susceptibles de comprendre les difficultés de la vie militaire, notamment celles associées aux déménagements multiples et à la réalité que connaissent les parents seuls. Des groupes et des ateliers d'amélioration des compétences parentales sont aussi parfois offerts. Ces dernières années, on a également mis sur pied diverses mesures de soutien destinées aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux.

Prévention, soutien et intervention

Ces initiatives regroupent diverses mesures de soutien en santé mentale à l'intention des membres des familles de militaires qui ont de la difficulté à composer avec la vie militaire. Ce volet les aide à surmonter divers obstacles associés à l'isolement, à la solitude, aux mauvais traitements, aux problèmes familiaux relatifs aux déploiements ou à la réintégration, ou encore aux conséquences des blessures de stress opérationnel (BSO) et de l'état de stress post-traumatique (ESPT) qui touchent les militaires, leurs conjoints et leurs familles. Les bénéficiaires de tels services sont éventuellement dirigés vers des organismes civils spécialisés en santé mentale, ou pris en charge dans le cadre de groupes d'aides ou de thérapies individuelles.

Soutien à la séparation et à la réunion des familles

Il peut s'agir de services tout simples, comme l'accès à un programme d'acheminement par courrier pour les membres de la famille qui souhaiteraient faire parvenir un colis personnel à leurs proches en déploiement. D'autres initiatives plus étoffées sont aussi offertes, comme l'organisation de séances d'information sur le pré-déploiement, le déploiement, la réinsertion et l'après-déploiement. Ces séances sont aussi l'occasion de véhiculer divers renseignements que les responsables de l'unité militaire auront transmis au coordonnateur du programme de CRFM.

* Défense nationale et Forces canadiennes, *Sur le front intérieur : Évaluation du bien-être des familles des militaires canadiens en ce nouveau millénaire*. (Page consultée le 18 novembre 2013) <http://bit.ly/1drK6U2>